

## Compte Rendu COPIL Diagnostic du PCAET

---

Date, heure de début : **26/06/2023, 14H30**

Lieu : **Pechbonnieu, Salle du Conseil**

Participants :

<b>NOM</b>	<b>STRUCTURE, FONCTION</b>
<b>GEIL-GOMEZ SABINE</b>	CCCB, PRESIDENTE
<b>ESQUERRE DIANE</b>	CCCB, VP DEVELOPPEMENT DURABLE
<b>BOYE MARIE</b>	CCCB, DGS
<b>MANTON LUC</b>	GRDF, CHARGE D'AFFAIRE
<b>PEYRUCAIN ERIC</b>	MAIRIE SAINT-GENIES-BELLEVUE, ELU
<b>GAILLARD MARIE-BLANDINE</b>	MAIRIE SAINT-GENIES-BELLEVUE, ELUE
<b>GAYRAUD HELENE</b>	PETR PAYS TOLOSAN, DIRECTRICE
<b>PILON ANNE-SOPHIE</b>	MAIRE LABASTIDE-SAINT-SERNIN, ELUE
<b>ROQUES PATRICK</b>	RESEAU 31, DIRECTEUR DU TERRITOIRE NORD
<b>CATALA PATRICK</b>	MAIRIE DE MONTBERON, ELU
<b>BONNAND JEAN-CLAUDE</b>	MAIRIE DE PECHBONNIEU, ELU
<b>MONBLANC LUDOVIC</b>	MAIRIE PECHBONNIEU, RESPONSABLE D.D.
<b>SEMPERBONI PATRICE</b>	MAIRIE PECHBONNIEU, ELU
<b>LERE ETIENNE</b>	TISSEO COLLECTIVITES, CHARGE D'ETUDES
<b>PETIPAS MATHIAS</b>	TISSEO COLLECTIVITES, STAGIAIRE
<b>LERAY FLORENCE</b>	CCCB, CHARGEE DE MISSION D.D. ET MOBILITES

---

Ordre du jour :

Présentation des éléments clés du diagnostic et échange autour des enjeux identifiés.

Après l'accueil des différents participants, la réunion commence à 14H45.

La présentation s'articule en 2 phases principales :

- Présentation d'éléments clés du diagnostic
- Echange autour des enjeux identifiés par secteurs

Le support de présentation est joint au compte rendu.

Réseau31 apporte des précisions en termes de réglementation : le SRADDET doit intégrer les éléments du SDAGE. Le PCAET doit être en adéquation avec le SCOT et le SRADDET ; le SDAGE se déclinant localement en SAGE, le PCAET doit donc être en adéquation avec le SAGE local.

Concernant les scénarios MétéoFrance, aux vues de l'augmentation réelles des températures par rapport aux prévisions à horizon 2050, il est décidé par l'assemblée de mentionner les valeurs hautes des scénarios, en plus des valeurs médianes.

Les échanges de la seconde partie sont retranscrits ci-dessous :

- **MOBILITÉ ET DÉPLACEMENT :**

- accompagner à la transition vers l'électrique (voiture, vélo, scooter)
- optimiser les déplacements individuels
- renforcer l'attractivité des transports en commun, réduire les distances, faciliter l'utilisation des mobilités douces en sécurisant le parcours.

Ces enjeux viendront accentuer les points positifs existants suivants : la diminution du NOX de ces dernières années, un réseau de transport déployé mais à développer sur certaines zones éloignées de la métropole, les voies douces. La fibre est présente actuellement sur tout le territoire, point positif pour le développement du télétravail.

Ils devraient pouvoir résoudre les faiblesses : GES, la présence trop importante de la voiture, les emplois hors du territoire

- **BÂTIMENTS, HABITATS ET ENERGIE**

- habitats et énergie : adapter les bâtiments aux risques (sécheresses, forte pluie)
- limiter l'artificialisation des sols, accompagner la population à la rénovation des habitats et à la construction de bâtiments économes
- favoriser la production ENR (solaire et bois), soutenir la filière d'énergie renouvelable

Réseau31 nous interpelle sur l'enjeu sur la gestion de l'eau à accentuer : désimperméabilisation des sols, gestion des eaux de ruissellement (potentiellement polluée aux métaux lourds),

Réflexion à mener sur le traitement des eaux usées polluées aux pesticides qui est coûteux et consommateur de matière première, mais une agriculture sans ferait baisser les rendements de production.

La valorisation agricole des boues est un levier d'action en faveur du piégeage carbone et la réduction des GES.

Les points forts existants sont : des propriétaires occupants en majorité leur maison, un bon potentiel solaire

Les points négatifs repérés : gonflement des argiles, 1/3 des constructions datent d'avant la réglementation thermique des années 70

- **AGRICULTURE ET FORÊTS :**

- Maintenir les terres agricoles et espaces verts,
- étudier les solutions collectives de collecte d'eau et d'irrigation,
- prévenir les risques d'incendie,
- soutenir les projets de diversification de culture ou d'élevage.

En plus des enjeux identifiés en amont, l'assemblée a mis l'accent sur :

Entamer la réflexion sur la collecte et l'exploitation des eaux usées (diminution des quantités prélevées dans le milieu naturel de 10% à horizon 2030)

Augmenter de la capacité de stockage du CO2 sur le territoire par le reboisement

Raisonner selon les principes de séquestration naturelle

Améliorer le système de gestion des déchets verts

Pour la méthanisation, le mélange des biodéchets et des boues de STEP n'étant plus possible, celui réduit d'autant plus les possibilités d'avoir les capacités pour ce type d'installation sur le territoire.

Réseau31 interpelle les membres du COPIIL sur l'importance du SAGE local qui liste un programme de mesures, dont notamment l'amélioration de certaines STEP : on peut envisager 1 grande station commune plutôt que plusieurs petites stations dans chaque village → 1 seul contrôle de la pollution à mettre en place, mais réseau à revoir intégralement. Des pistes de réflexion sont également proposées :

- préservation et/ou régénération de zones humides propices à l'infiltration
- gestion des eaux pluviales à la parcelle permettant de ne pas aggraver les ruissellements
- identification de gisements de sous-produits (type boues) pour étude de méthanisation ou compostage au plus près des gisements.

Le PETR met l'accent sur les déchets ménagers à prendre en compte dans l'étude (émetteur et ressource), ainsi qu'un bilan sur les actions d'éducation au développement durable déjà en cours.

### **3. Prochaines étapes d'avancement et temps d'échange**

Les échanges ayant été riches et dynamiques tout au long de la réunion, le tour de table concernant les données clés a été centré sur les partenaires présents afin de respecter au maximum le temps mobilisé.

Tisséo est en attente du retraitement des données issues de l'étude de mobilité.

Réseau 31 propose la mise en œuvre d'objectifs chiffrés de la diminution de prélèvements (item Sobriété des 53 mesures proposées par le gouvernement : réduction de 10% des prélèvements d'ici 2030) et l'intégration des objectifs chiffrés de désimperméabilisation ou de déconnexion des eaux pluviales dans les zones urbaines, en lien avec la résilience du territoire face au changement climatique et la réduction des îlots de chaleur (mesure 31 des 53 mesures proposées par le gouvernement : 100 M€ pour renaturation et désimperméabilisation des collectivités).

Afin de finaliser la rédaction du rapport du diagnostic, des réunions de travail par thématiques (avec possibilité de participation en distanciel) seront proposées aux membres du COPIL et Cotech. Le calendrier sera transmis prochainement aux personnes intéressées.

La réunion s'achève à 16H40.